

Mercredi 22 janvier 2026

## CAPéMARE : répondre aux besoins de compétences pour le développement de l'éolien offshore

**Né en 2024 à la suite de la mobilisation des acteurs portuaires et de la filière des énergies marines renouvelables (EMR), le campus professionnel des énergies marines renouvelables CAPéMARE s'inscrit pleinement dans le développement de l'éolien offshore en France. Son ambition : accompagner l'essor de cette filière stratégique en formant une main-d'œuvre qualifiée, du niveau pré-bac jusqu'à bac +5, en formation initiale comme en formation continue.**

CAPéMARE est [lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt](#) « Compétences et métiers d'avenir » (AMI CMA), dans le cadre du plan France 2030, depuis fin 2024. Le projet bénéficie d'un financement de 3 millions d'euros sur un budget global de 4,9 millions d'euros, pour la période septembre 2025 – août 2030.

### Un consortium au service d'une filière d'avenir

Le projet CAPéMARE repose sur un consortium rassemblant des acteurs majeurs de la formation, de la recherche et du monde économique :

- la **Rochelle Université**, chef de file du projet,
- la **Région académique Nouvelle-Aquitaine**,
- le **GIP FCIP d'Aquitaine**,
- le **Lycée professionnel Raoul Mortier**,
- le **Lycée maritime et aquacole de La Rochelle**,
- l'entreprise **Bluesign**, experte en communication et animation de la filière EMR,
- le **Port Atlantique La Rochelle**.

### Trois axes de formation pour tous les publics

Pour accompagner l'ensemble des parcours professionnels, CAPéMARE s'articule autour de trois axes complémentaires, couvrant tous les niveaux de formation :

- **Un parcours de formation supérieure** avec le **master EOLE**,
- **Un dispositif de professionnalisation**, le **cycle COMP'Eole**,
- **Une démarche d'acculturation professionnelle**, le **dispositif CAP'Eole**.

Les premières actions opérationnelles sont prévues dès 2026, avec l'ouverture de plusieurs formations et le déploiement d'actions de communication à destination des publics scolaires, étudiants et professionnels.

### Un lancement officiel avec la signature de l'accord du consortium

Le jeudi 29 janvier 2026, l'événement officiel de lancement du projet CAPéMARE se tiendra à La Rochelle Université, sous la présidence de M. Étienne Guyot, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, en présence du Préfet de Charente-Maritime, du recteur de région, des recteurs des académies de Poitiers et Limoges, du recteur délégué à

l'Enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, des membres du consortium et de nombreux partenaires institutionnels et économiques.

À l'issue de la présentation du projet, l'accord de consortium sera signé par l'ensemble des membres, marquant ainsi une étape structurante dans le déploiement du campus.

### **Information presse**

Les médias sont invités à assister à l'événement de lancement du projet CAPéMARE. Un micro tendu sera proposé vers 12h30.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par [mail](#) ou téléphone/sms au 06 48 22 74 26.

### **À propos du financement**

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche (ANR) au titre de France 2030, portant la référence ANR-25-CMAS-002.

